

## Service Politique de la Ville «C.U.C.S.»

Tél. 04 94 36 83 71 fax. 04 94 36 83 81 polyille@mairie-toulon.fr

#### Affaire suivie par :

Emmanuel LEBOT
Chargé de mission Politique de la Ville
Coordonnateur CLSPD
Réf: 036-03-12

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex www.toulon.com

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE CLSPD

Vendredi 09 mars 2012, Salle du conseil municipal, Hôtel de Ville

Présents - Absents : (Voir Annexe 1)

En préambule de la séance plénière, il est rappelé les objectifs et le contenu du CLS signé en date du 99 février 2007 ainsi que l'évolution des instances depuis cette date.

## **BILAN 2011**

#### Axe 1 : Coordination des acteurs locaux

Tous les premiers jeudis du mois, les élus de la ville de Toulon, le Directeur de la Police Municipale, le Directeur de la DDSP, le Procureur de la République et le Directeur de Cabinet de la Préfecture, évoquent l'actualité des services ainsi que les faits qui demandent une attention particulière sur le territoire de Toulon.

La création d'une fiche thématique «indicateurs Prévention de la Délinquance» permet de suivre l'évolution de tendances clés. Ces indicateurs contribuent à un diagnostic partagé entre partenaires qui se réunissent en comités restreints thématiques et à adapter la mobilisation de moyens et/ou de dispositifs en conséquence.

Les indicateurs thématiques Prévention de la Délinquance : (cf. doc annexe)

Les responsables des différents services présentent les indicateurs et leur évolution. (cf. doc annexe)

Le représentant du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) indique que relativement à la loi Ciotti sur l'absentéisme, 2 chefs d'établissement ont été désignés pour représenter l'Inspection Académique au sein des instances du CLSPD. La DASEN dispose d'une convention partenariale type qui peut être signée avec la Ville de Toulon aux fins de formaliser les procédures d'échanges.



Monsieur le Conseiller Général, soulève les modalités de la mise en application de la loi Ciotti et fait état d'une réflexion à avoir sur ce que nous attendons des élèves et les conséquences sur les résultats scolaires. La prévoyance du décrocheur n'est pas évidente.

Concemant les indicateurs relatifs aux violences faites aux femmes, des différences d'interprétation sont à noter sur la stratégie d'éloignement des auteurs. En effet, le DDSP souligne que cette mesure ne peut être réglée que de façon très ponctuelle car préexiste la problématique du logement de celui ou celle qui est éloigné du domicile conjugal.

Le Procureur Adjoint précise que l'augmentation sensible de 30 % des faits de violence faites aux fernmes doit tenir des nouvelles modalités de prise en compte de ces faits. Il n'y a plus de main courante mais systématiquement une audition des victimes. L'initiative des poursuites incombe au Parquet au regard de ces éléments, l'auteur des faits est gardé à vue avec une confrontation.

Monsieur le Procureur Adjoint rappelle le protocole mis en place qui vise à l'obligation de soins pour certains auteurs (Parquet, Avenir, AVEF). Dans les cas les plus graves, un déferrement devant le parquet avec une prise de décision immédiate sinon très rapide.

Outre les aspects de diagnostic partagé, deux conventions de coordination ont fait l'objet d'une attention particulière en 2011 :

- La mise en place d'un protocole favorisant l'échange entre le service de l'Etat Civil et l'Etat Major de la DDSP dans le cadre de réquisitions judiciaires. Celui ci est aujourd'hui dématérialisé, ce qui limite la mobilisation des personnels de la Police Nationale ainsi que des personnels de la Mairie de Toulon.
- Une actualisation de la Convention type de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat est en cours et devrait être signé prochainement.

Axe 9 - Prévention de la Délinquance des Mineurs.

Axe 3 - Aides aux Victimes.

Axe 4 – Lutte contre la récidive – mesure de réparation.

Pour ces trois axes, cf. éléments reportés dans le document annexé

## Axe - Prévention situationnelle

Madame la Directrice de Cabinet du Préfet rappelle les modalités du financement de la vidéo protection par le RPD à hauteur de 50% à la demande du Préfet. Il est impératif de l'adapter en fonction des horaires de la délinquance.

Le Directeur de la Police Municipale précise quant à lui les modalités de la mise en œuvre opérationnelle de la vidéo protection par la Police Municipale :

- 6 agents visualisent quotidiennement de 6h30 à 20h00 et lors des manifestations estivales de 6h30 à 4h00, ou hivernales de 6h30 à minuit-1h00.
- La Police Nationale peut prendre la main suivant l'évènement.

Ces missions sont communes avec les contrôleurs du Réseau Mistral.

Monsieur le Directeur Général de THM indique qu'un travail en étroîte collaboration est mené avec THM, la Police Nationale et Municipale. Ces données de suivi, ainsi que celles relevant du travail partenarial entre la Cellule Médiation et la LVP (service des Correspondants de Nuit), pourraient être intégrées à la fiche



d'indicateurs Prévention de la Délinquance de la Stratégie Territoriale de Sécurité. Celui-ci souligne également la signature de la CUS en 2012.

M. MORNAVE remercie l'étroite collaboration du Réseau Mistral avec la Police Nationale et Municipale incluisant une baisse des actes d'incivilités.

## PERSPECTIVES 2012

## Axe 1 : Coordination des acteurs locaux :

- Poursuivre les réunions mensuelles échanges sur les événements notables, Ville de Toulon, DOSP,
   Préfecture, Parquet.
- Expérimentation de la mise en place d'une instance spécifique associant la Ville de Toulon, la DASEN et le Conseil Général pour la prise en compte des situations individuelles (notamment celles en lien avec l'absentéisme).
  - Renforcer les outils d'observation (fiche indicateurs).
  - Développer l'usage de la fiche «Risque Incidence Tranquillité Publique et/ou Collective»

## Axe 9 : Prévention de la Délinquance des Mineurs.

- Convention partenariale, LVP, Conseil Général, Ville de Toulon Equipes de Prévention Spécialisées.
- Appel à projet Action Jeune Citoyen (droit commun Ville CLS)

## Axe 3 : Aides aux Victimes.

 Mise en cohérence des permanences juridiques, sociales et psychologiques à l'échelle de la commune.

## Axe 4 : Lutte contre la Récidive

Recenser les besoins et le potentiel d'accueil des TIG sur de nouvelles directions et/ou services.

## Axe 5 : Prévention Situationnelle.

- Expérimentation d'une Cellule de Prévention Situationnelle à l'échelle communale.
- Centre Ancien : mise en œuvre opérationnelle du volet Prévention de la PRU / GUP

Madame la Directrice de Cabinet du Préfet souligne l'animation positive et riche du Comité Restreint et de la Séance Plénière du CLSPD, avec un désir de continuité et de partage d'une même notion des objectifs à poursuivre.



# ANNEXE 1

## - membres de la séance plénière -

## Présents

Geneviève LÉVY, 1° adjoint au Maire, ville de Toulon.

Martine BERARD, Adjoint au Maire, ville de Toulon,

Pierre-Yves BOUTTEFROY, Adjoint au Maire, ville de Toulon,

Jean-Paul KANNENGIESSER, Conseiller municipal, ville de Toulon.

Nathalie BAKHACHE, Directrice du Cabinet du Préfet du Var,

Brigitte GUINET Responsable du Pôle Prévention, Préfecture du Var,

Pierre CORTES, Procureur adjoint, TGI de Toulon.

Philippe VITEL, Conseiller général du Var,

Ahmed TOUATI, Chargé de Mission Prévention Jeunesse, Conseil Général du Var.

Jean-Michel LOPEZ, Directeur DDSP,

Patrice BUIL, Commissaire principal, Police Nationale,

Christiane BUONAVIA, Directrice DTPJJ.

Robert GERNI, Chargé de mission DASEN, représentant Monsieur Jean Verlucco Directeur DASEN

Christian FABRE, Président fédération CIL Est.

Gilbert DAUMAS, Délégué fédération CIL Est.

Albert TANGUY, Président fédération CIL Quest,

Jacqueline MATHERON, Présidente association AVAL

Jean-Yves MORNAVE, Responsable Sécurité Réseau, Réseau Mistral,

Michel GREGOIRE, Directeur Général, Toulon Habitat Méditerranée,

Albert COSTAGUTTO, Cellule médiation, Toulon Habitat Méditerranée,

Joseph SCIUME, Directeur d'agence, Var Habitat

représentant Monsieur Martial Aubry Directeur Général Var Habitat.

Daniel BOMBERT, Directeur Ligue Veroise die Prévention (LVP), représentant Monsieur Alain Parizot, Président de la LVP,

Michel MAACK, Chef de service LVP,

Bernard LOURY, Directeur de la Police Municipale, Ville de Toulon,

Denis PEGEOT, Responsable du pôle îlotage Toulon centre, Police Municipale, Ville de Toulon,

Damien VANOVERSCHELDE, D.G.A. Economie et Développement, ville de Toulon,

Philippe FORTIAS, DRUCS, ville de Toulon,

Vincent BUSNEL, Chef de projet CUCS de Toulon, chef de service Politique de la ville, Ville de Toulon.

Emmanuel LEBOT, Coordonnateur CLSPD, chargé de Mission Prévention de la délinquance, ville de Toulon,

Emmanuelle LELEVÉ, Service Politique de la Ville, Ville de Toulon,

#### Absents excusés

Hélène AUDIBERT, Adjoint au Maire, Ville de Toulon

Annie CEZE, Directeur Général des Services, Ville de Toulon,

Horace LANFRANCHI, Président du Conseil Général du Var,

Michel VAUZELE, Président du Conseil Régional PACA,

Michel PIGNOL, Directeur de la DDTM,

Daniel RACT-MUGNEROT, Directeur de la DIRRECTE,

Jean-Pierre ZABIEGO, Directeur du SPIP,

Henri HERMELIN, Président CIL Centre toulonnais,

Pierre JOUAN, Président de l'Ordre des Médecins,

Michel MAS, Président de l'Ordre des Avocats,

Michel PERROT, Directeur du CHITS,

Jean-Christian SINSOILLIEZ, Chargé de mission Prévention, Conseil régional PACA



# ANNEXE 2

- document support présentation du bilan -







#### Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinguance de Toulon





## Vers une Stratégie Territoriale de Sécurité

## Mars 2009

Point étape sur les 34 actions du CLS.

#### Novembre 2009

Mise en correspondance des fiches actions du CLS et le Plan National de Prévention de la Délinquance et d'Aide aux Victimes

## Janwier 2010

Présentation en Comité Restreint de la nouvelle organisation des instances

#### 2011

Priorité du Plan d'Action de la ville de Toulon Vers l'élaboration d'une Stratégie Temtorièle de Sécurité



#### Conseil Local de Sécurité Prévention de la Définquance de Toulon





#### Bilan 2011

Axe 1- Coordination des Acteurs Locaux

## Structuration progressive de la coordination des acteurs locaux :

- Réunions mensuelles : Elus de la VIIe de Toulon, Poice Municipale, DDSP, Procureur de la République et Préfecture.
- Comités Restreints du CLSPD-
- Commissions Thématiques

## Accompagnement dans la définition de partenariats spécifiques :

- Dématérialisation de l'échange des demandes de documents administratifs dans le cadre de réquisitions judiciaires: Mise en place d'un protocole entre la Ville de Toulon (service de l'État Civil) et la DDSP.
- Actualisation et mise à jour de la convention de coordination entre la Police Municipale de Toulon et la DDSP (convention du 8 septembre 9004).

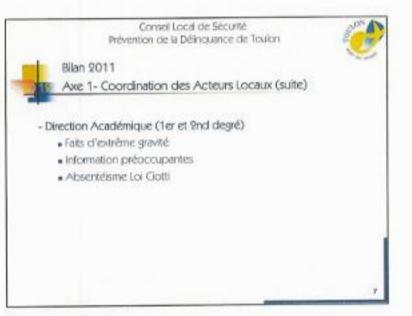
-

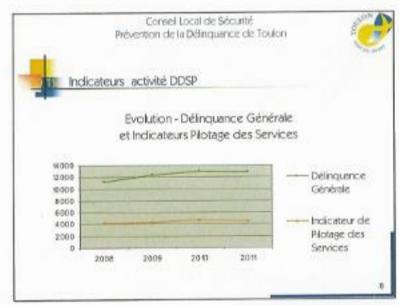
#### Bilan 2011

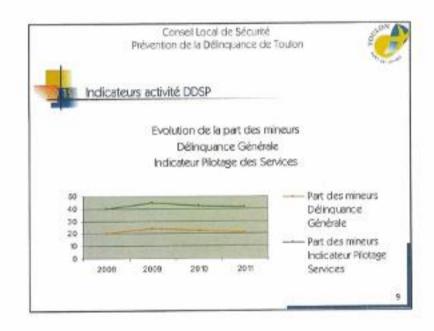
Axe 1- Coordination des Acteurs Locaux (suite)

Recueil et partage d'indicateurs pour l'élaboration d'une fiche thématique Prévention de la Délinquance :

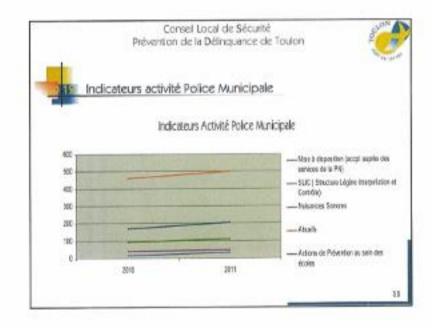
- Police Nationale DDSP
  - Délinquance Générale, Indicateur de Pilotage des Services
  - Part des mineurs
  - Violences à l'encontre des Femmes
- Police Municipale
  - Mise à disposition (accompagnement auprès des services de la PN)
  - Structure Légère d'Interpellation et de Contrôle
  - Nuisances sonores
  - Les abusifs (véhicules « ventouses »)
  - Actions de Prévention au sein des écoles

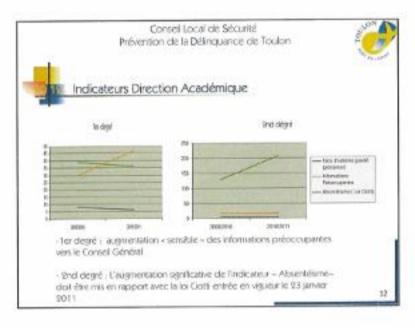












#### Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Toulon





## Bilan 2011 Axe 2 - Prévention de la Délinquance des Mineurs

## Reinforcement de l'Accompagnement Éducatif en direction des adolescents :

- Dispositif ETAT VVV ( 19 actions 910 adolescents)
- Dispositif Ville de Toulon Action Jeune Citoyen ( 9 actions, 190 adolescents, Grand Jonquet / Pontcarral / Centre Ancien / Rodelhac / Ste Musse / Closerie.

## Structuration de l'offre de Prévention Spécialisée à l'échelle communale

#### Renforcement de la prévention au sein des établissements scolaires :

- 47 actions de prévention auprès des écoles élémentaires en partenarial avec les services de la DASEN et la Police Municipale.
- Création d'un support vidéo Prévention Réseau Mistral pour les collégiers.
- soutien à la mise en place de formation et information d'accès aux droits dans certains collèges

13

#### Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Toulon





## Bilan 2011

Axe 3 - Aide aux Victimes

## Développement de l'accompagnement auprès des Victimes (BAV)

- Juridique (permanence au TGI + Commissariat et postes de Police de Toulon) (1371)
- Social (permanences au sein du Commissant Central) (138).
- Psychologique, (création d'une permanence supplémentaire)
- Accompagnement, soutien logistique et financier auprès de 7 associations.

#### Violences Faites aux Fernmes.

- 3 Points Information Violence
- Protocole de prise en charge des auteurs. (obligation de soins)
   100 accompagnements dont 81 dans le cadre obligation de soins.
- création d'une permanence CDFF ( droits des femmes et firmille sur l'Ouest toulonneis).

## Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Toulon





#### Bilan 2011

Axe 4 - Lutte contre la Récidive - mesure de réparation

#### Mesures de réparations pénales

- 41 personnes ont été accuelles au sen de la Mairie de Toulon dans le cadre de TIG ou Mesures de Réparation. Avec une moyenne de 9 jours et 65 houres par bénéficiaire. (Positionnement service de l'Etat et associatif)
- Signature de la convention avec l'association Avenir, dans le cadre des mesures de réparation mineur. (Conseil Municipal du 25 novembre 2011)

#### Soutien aux associations

- 2 associations soutenues dans le cadre de la lutte contre la récidive.
  - Intervention au sein du centre pénitentiaire de la Farlède.
  - Accompagnement renforcé de mineurs sous main de justice.

15

## Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Toulon





#### Bilan 9011

Axe 5 - Prévention situationnelle

#### Cellules de Veille

B sur le secteur de Pontoarral / Beaucaire - Florane / Marquitanne

#### Risques d'Incidence Tranquillité Publique et/ou Collective

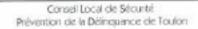
4 ( Médiation Beaucaire THW/PN/Locataires, Ferme des Romanns, Réseau Mittral)

#### Développement de la vidéo protection.

- > 7 sur zones terminus du réseau Mistral.
- 5 au niveau d'édifices publics. ( aux abords des Établissements scolaires, MSP, Ferme des Romanns)
- > 7 claris des parcs et/ou jardins municipaux.
- > 9 sur des places publiques
- > 13 au niveau de points de ressemblements ou de passages.

5 sites en Centre Ville, les autres sites répartis entre les secteurs Ouest, St Jean du Var et l'Est. (Ste Musse). 16









## Perspectives 2012

## Axe 1 - Coordination des Acteurs Locaux

Poursuivre les réunions mersuelles – échanges sur les événements notables Ville DDSP / Préfecture / Parquet

Nouveau pouvoir du Maire : Patenariat Direction Académique, Conseil Général et Ville de Toulon, pour expérimentation de la mise en couvre d'une « commission » spécifique pour la prise en compte des situations individuelles (Notamment celles en lien avec l'absentéisme).

Renforcer les autils d'abservation (fiche indicateurs).

Développer l'usage de la Fiche « Risque Incidence Tranquilité Publique et/ou Collective »

#### Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Toulon





## Perspectives 2012

## Axe 2 - Prévention de la Délinquance des Mineurs

Convention partenanale, LVP, Conseil Général, VIIIe de Toulon — Équipes de Prévention Spécialisée.

Appel à projet Action Jeune Citoyen. (30 mais 2012).

## Axe 3 - Aide aux Victimes

Mettre en cohérence des permanences, juridiques, sociales, psychologiques à l'échelle du territoire.

19

## Corseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Toulon





## Perspectives 2012

#### Axe 4 - Lutte contre la Récidive

Recerver les besons et le potentel d'accueil des TGI sur de nouvelles directions et/ou services.

#### Axe 5 - Prévention situationnelle

Expérimentation d'une Cellule de Prévention Situationnelle à l'échelle communale.

Centre Ancien Mise en deuvre opérationnelle du volet Prévention de la GUP-PRU-GUP signature de la Charte PRU – GUP